

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 16 décembre 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE2433751A

Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre auprès du Premier ministre, chargé des outre-mer, et le ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6, D. 125-1 à D. 125-6 et A-125-2 et suivants ;

Vu les avis rendus le 10 décembre 2024 par la commission interministérielle instituée par les articles L. 125-1-1 (II) et D. 125-3 et suivants du code des assurances,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les chocs mécaniques des vagues, les séismes, les vents cycloniques, les mouvements de terrain et les inondations et coulées de boue.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I du présent arrêté, pour le phénomène et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II du présent arrêté, pour le phénomène et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté dans les conditions prévues par les articles L. 125-2 et D. 125-5-9 du code des assurances. Le nombre de ces constatations figure dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – La décision des ministres peut faire l'objet d'un recours administratif dans les conditions et les délais prévus par les articles L. 411-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration et l'article D. 125-1-2 du code des assurances. Elle peut également être contestée devant le tribunal administratif territorialement compétent par les communes ayant sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dans un délai de deux mois courant à compter de la notification de la décision des ministres par le représentant de l'Etat dans le département, et par les autres personnes intéressées, dans un délai de deux mois courant à compter de la publication du présent arrêté.

Les documents administratifs préparatoires aux décisions de reconnaissance ou de non reconnaissance d'une commune en état de catastrophe naturelle, notamment les rapports d'expertise, sont communicables, sur demande, auprès du service déconcentré de l'Etat dans le département en charge de l'instruction des demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les conditions prévues par l'article D. 125-1-1 du code des assurances.

Les communes qui ont déposé leur demande de reconnaissance de manière dématérialisée peuvent également accéder directement à l'ensemble des documents administratifs préparatoires en consultant leur demande dans l'application informatique iCatNat (<https://icatnat.interieur.gouv.fr>).

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 décembre 2024.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
L'adjoint au directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
J.-F. DE MANHEULLE

Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances
de la direction générale du Trésor,
M. LANDAIS

Le ministre auprès du Premier ministre,
chargé des outre-mer,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des outre-mer,
O. JACOB

Le ministre auprès du Premier ministre,
chargé du budget et des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
L'adjoint au-sous-directeur
de la 5^e sous-direction
de la direction du budget,
S. DOUMEIX

ANNEXES

ANNEXE I

COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Ain	Ambronay	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	08/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aisne	Chartèves	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	13/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aisne	Courmont	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	13/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Aisne	Oulchy-le-Château	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	13/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-de-Haute-Provence	Ubaye-Serre-Ponçon	Inondations et coulées de boue	01/12/2023	02/12/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Antibes	Inondations et coulées de boue	23/09/2024	23/09/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Auribeau-sur-Siagne	Inondations et coulées de boue	23/09/2024	23/09/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Cannes	Inondations et coulées de boue	23/09/2024	23/09/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Cannet (Le)	Inondations et coulées de boue	23/09/2024	23/09/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Colomars	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	02/03/2024	04/03/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Colomars	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	08/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Mougins	Inondations et coulées de boue	23/09/2024	23/09/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Moulinet	Inondations et coulées de boue	10/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Alpes-Maritimes	Pégomas	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	03/03/2024	03/03/2024	3	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Roquette-sur-Siagne (La)	Inondations et coulées de boue	23/09/2024	23/09/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Trinité (La)	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	09/02/2024	10/02/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et présente une intensité anormale au regard de ses caractéristiques : quantité de matériaux mobilisés.
Alpes-Maritimes	Trinité (La)	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	26/02/2024	27/02/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Trinité (La)	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	09/03/2024	10/03/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Vallauris	Inondations et coulées de boue	23/09/2024	23/09/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Vence	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	30/03/2024	01/04/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et présente une intensité anormale au regard de ses caractéristiques : quantité de matériaux mobilisés.
Ardèche	Ardoix	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Bogy	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Boulieu-lès-Annonay	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	17/10/2024	19/10/2024	1	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Chandolàs	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Charnas	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Joannas	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024	2	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations conjugués à l'état de saturation en eau des sols qui a favorisé le ruissellement.
Ardèche	Joyeuse	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Ardèche	Labatie-d'Andaure	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Laboule	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Lafarre	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Malbosc	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Mars	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Préaux	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Rochette (La)	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Saint-Alban-Auriolles	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Saint-Alban-en-Montagne	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardèche	Saint-Désirat	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Aouste	Inondations et coulées de boue	10/10/2024	10/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Aubigny-les-Pothées	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Bazailles	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Châtelet-sur-Sormonne (Le)	Inondations et coulées de boue	10/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Douzy	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Draize	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Ardennes	Lalobbe	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Laval-Morency	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Liart	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Logny-Bogny	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Rocquigny	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Rouvroy-sur-Audry	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Signy-l'Abbaye	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Tournes	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Ardennes	Vaux-Villaine	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Ardennes	Vireux-Molhain	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Vulaines	Inondations et coulées de boue	12/05/2024	12/05/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Marseille	Inondations et coulées de boue	04/09/2024	04/09/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Arcenant	Inondations et coulées de boue	30/03/2024	31/03/2024	1	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Chailly-sur-Armançon	Inondations et coulées de boue	09/07/2024	09/07/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Courlon	Inondations et coulées de boue	14/08/2024	14/08/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Jailly-les-Moulins	Inondations et coulées de boue	15/07/2024	15/07/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Côte-d'Or	Magnien	Inondations et coulées de boue	10/03/2024	12/03/2024	1	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Magnien	Inondations et coulées de boue	31/03/2024	01/04/2024	2	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Précý-sous-Thil	Inondations et coulées de boue	09/03/2024	10/03/2024	2	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Sainte-Sabine	Inondations et coulées de boue	31/03/2024	02/04/2024	1	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Toutry	Inondations et coulées de boue	10/03/2024	11/03/2024	2	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations, conjugués à l'état de saturation en eau qui a favorisé le ruissellement, et du débit de pointe du cours d'eau qui présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Vianges	Inondations et coulées de boue	31/03/2024	01/04/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Vitteaux	Inondations et coulées de boue	09/07/2024	09/07/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Dordogne	Saint-Agne	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	07/03/2024	07/03/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et présente une intensité anormale au regard de ses caractéristiques : quantité de matériaux mobilisés.
Eure-et-Loir	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	Inondations et coulées de boue	26/09/2024	26/09/2024	5	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Eure-et-Loir	Boisville-la-Saint-Père	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Eure-et-Loir	Orrouer	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	13/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Eure-et-Loir	Thivars	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	13/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gard	Chambon	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gard	Chamborigaud	Inondations et coulées de boue	15/10/2024	17/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gard	Génolhac	Inondations et coulées de boue	15/10/2024	17/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
	Grand-Combe (La)	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	08/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
	Saint-Julien-de-Peyrolas	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.
Indre-et-Loire	Amboise	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	23/02/2024	24/02/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et présente une intensité anormale au regard de ses caractéristiques : quantités de matériaux mobilisés et risque d'évolution anormaux.
Indre-et-Loire	Véretz	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	26/02/2024	04/03/2024	1	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et présente une intensité anormale au regard de ses caractéristiques : quantités de matériaux mobilisés et risque d'évolution anormaux.
Isère	Saint-Christophe-en-Oisans	Inondations et coulées de boue	26/09/2024	26/09/2024		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est mise en évidence par les caractéristiques hydrologiques de la crue.
Landes	Bastennes	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	17/10/2024	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Landes	Castel-Sarrazin	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Landes	Castelnau-Chalosse	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	17/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Landes	Lourquen	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	17/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Landes	Ossages	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	17/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Landes	Pomarez	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Chailles	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Choussy	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Controis-en-Sologne (Le)	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Loir-et-Cher	Fossé	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Loges	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Marolles	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Monthou-sur-Bièvre	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Seur	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Valloire-sur-Cisse	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loir-et-Cher	Vendôme	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	27/09/2024	28/09/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans
Haute-Loire	Beaulieu	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Haute-Loire	Grazac	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Haute-Loire	Lapte	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Haute-Loire	Saint-Maurice-de-Lignon	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Haute-Loire	Yssingeaux	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loiret	Chantecoq	Inondations et coulées de boue	31/07/2024	31/07/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Foulayronnes	Inondations et coulées de boue	18/10/2024	18/10/2024	4	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Sembas	Inondations et coulées de boue	18/10/2024	18/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Chazé-sur-Argos	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Erdre-en-Arjou	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Manche	Godefroy (La)	Inondations et coulées de boue	19/05/2024	19/05/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Marne	Joiselle	Inondations et coulées de boue	26/02/2024	26/02/2024	2	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Mayenne	Bais	Inondations et coulées de boue	12/05/2024	12/05/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Mayenne	Brains-sur-les-Marches	Inondations et coulées de boue	07/09/2024	07/09/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Meurthe-et-Moselle	Bainville-sur-Madon	Inondations et coulées de boue	06/05/2024	06/05/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Meurthe-et-Moselle	Hatrize	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	22/02/2024	23/02/2024	1	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans
Meurthe-et-Moselle	Lorey	Inondations et coulées de boue	02/08/2024	02/08/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Meurthe-et-Moselle	Tramont-Saint-André	Inondations et coulées de boue	23/05/2024	23/05/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Oise	Creil	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Oise	Lagny-le-Sec	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Oise	Mareuil-sur-Ourcq	Inondations et coulées de boue	12/10/2024	13/10/2024	4	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Orne	Brettoncelles	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	09/10/2024	1	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Orne	Ceton	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	09/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Orne	Sablons sur Huisne	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	09/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
	Val-au-Perche	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Beaurains	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	14/03/2024	18/03/2024		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et présente une intensité anormale au regard de ses caractéristiques : quantité de matériaux mobilisés et risque d'évolution anormaux.
Pas-de-Calais	Lefaux	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	06/11/2023	06/11/2023	1	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Saint-Tricat	Inondations et coulées de boue	27/09/2024	27/09/2024		Les cumuls de précipitations présentent une période de retour égale à 10 ans et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.
Hautes-Pyrénées	Cheust	Inondations et coulées de boue	02/09/2024	03/09/2024	1	L'intensité anormale du phénomène est mise en évidence par les cumuls de précipitations, qui présentent une période de retour supérieure à 10 ans, et par les caractéristiques hydrologiques de la crue et la quantité de matériaux charriée par la crue lors de l'évènement.
	Haguenau	Inondations et coulées de boue	10/07/2024	10/07/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bas-Rhin	Reeschwoog	Inondations et coulées de boue	10/07/2024	10/07/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bas-Rhin	Roppenheim	Inondations et coulées de boue	10/07/2024	10/07/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Rhône	Rochetaillée-sur-Saône	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	23/04/2024	03/05/2024	1	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Haute-Saône	Amance	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	09/10/2024		Les cumuls de précipitations présentent une période de retour supérieure à 10 ans et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.
Haute-Saône	Anjeux	Inondations et coulées de boue	07/10/2024	08/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Haute-Saône	Champvans	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	09/10/2024	1	Les cumuls de précipitations présentent une période de retour supérieure à 10 ans et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Haute-Saône	Gratterry	Inondations et coulées de boue	07/10/2024	08/10/2024	1	Les cumuls de précipitations présentent une période de retour supérieure à 10 ans et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.
Haute-Saône	Ignv	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	09/10/2024	1	Les cumuls de précipitations présentent une période de retour supérieure à 10 ans et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.
Haute-Saône	Vauconcourt-Nervezain	Inondations et coulées de boue	07/10/2024	09/10/2024	1	Les cumuls de précipitations présentent une période de retour supérieure à 10 ans et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.
Savoie	Val-Cenis	Inondations et coulées de boue	04/09/2024	05/09/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Yvelines	Hermeray	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations conjugués à l'état de saturation en eau des sols qui présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Yvelines	Jouy-en-Josas	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Yvelines	Milon-la-Chapelle	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024	2	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Yvelines	Raizeux	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations conjugués à l'état de saturation en eau des sols qui a favorisé le ruissellement.
Yvelines	Saint-Cyr-l'École	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	13/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Yvelines	Saint-Lambert	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024	2	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations conjugués à l'état de saturation en eau des sols qui a favorisé le ruissellement.
Yvelines	Verrière (La)	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024	2	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Yvelines	Versailles	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024	4	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations conjugués à l'état de saturation en eau des sols qui a favorisé le ruissellement.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Somme	Bourseville	Inondations et coulées de boue	19/11/2024	19/11/2024	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Somme	Maisnières	Inondations et coulées de boue	18/11/2024	19/11/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Monclar-de-Quercy	Inondations et coulées de boue	19/06/2024	20/06/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Montalzat	Inondations et coulées de boue	19/06/2024	20/06/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Bagnols-en-Forêt	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	26/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Bastide (La)	Inondations et coulées de boue	18/10/2024	18/10/2024	1	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations conjugués à l'état de saturation en eau des sols qui a favorisé le ruissellement.
Var	Callian	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Callian	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	26/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Carnet-des-Maures (Le)	Inondations et coulées de boue	24/10/2024	26/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Cogolin	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	26/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Fayence	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Fayence	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	26/10/2024	4	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Fréjus	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	27/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Garde-Freinet (La)	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	25/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Gassin	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	27/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Var	Grimaud	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	27/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Luc (Le)	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	26/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Montauroux	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	26/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Motte (La)	Inondations et coulées de boue	24/10/2024	26/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Puget-sur-Argens	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	27/10/2024		Les cumuls de précipitations présentent une période de retour supérieure à 10 ans et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour égale à 10 ans.
Var	Roque-Esclapon (La)	Inondations et coulées de boue	18/10/2024	18/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Var	Roquebrune-sur-Argens	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	26/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Saint-Paul-en-Forêt	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Saint-Paul-en-Forêt	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	26/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Saint-Raphaël	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	26/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Sainte-Maxime	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	27/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Seillans	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Seillans	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	27/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Tanneron	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	18/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Tourrettes	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Tourrettes	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	26/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Var	Trans-en-Provence	Inondations et coulées de boue	24/10/2024	26/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Vidauban	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	25/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Vaucluse	Lamotte-du-Rhône	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Vaucluse	Mondragon	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Vendée	Mortagne-sur-Sèvre	Inondations et coulées de boue	03/01/2024	04/01/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Vendée	Mortagne-sur-Sèvre	Inondations et coulées de boue	22/02/2024	23/02/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Arpajon	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Boullay-les-Troux	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Bruyères-le-Châtel	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Dourdan	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Ignny	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Longjumeau	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Longpont-sur-Orge	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Ollainville	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Orsay	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Pecqueuse	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/12/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Essonne	Roinville	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Saint-Cyr-sous-Dourdan	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024	3	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Saint-Michel-sur-Orge	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Saux-les-Chartreux	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Savigny-sur-Orge	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Villebon-sur-Yvette	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Essonne	Villemoisson-sur-Orge	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	20/10/2024		Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Hauts-de-Seine	Marnes-la-Coquette	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Hauts-de-Seine	Rueil-Malmaison	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Hauts-de-Seine	Vauclousson	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	10/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Val-de-Marne	Villeneuve-Saint-Georges	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	13/10/2024		Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Val-d'Oise	Saint-Gratien	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Val-d'Oise	Soisy-sous-Montmorency	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	09/10/2024	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Guadeloupe	Basse-Terre	Inondations par choc mécanique des vagues	01/07/2024	02/07/2024		L'intensité anormale du phénomène est caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle, du niveau marin et de la situation météorologique lors de l'évènement.
Guadeloupe	Bouillante	Inondations par choc mécanique des vagues	01/07/2024	02/07/2024		L'intensité anormale du phénomène est caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle, du niveau marin et de la situation météorologique lors de l'évènement.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Guadeloupe	Gourbeyre	Inondations par choc mécanique des vagues	01/07/2024	02/07/2024		L'intensité anormale du phénomène est caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle, du niveau marin et de la situation météorologique lors de l'évènement.
Guadeloupe	Pointe-Noire	Inondations par choc mécanique des vagues	01/07/2024	02/07/2024		L'intensité anormale du phénomène est caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle, du niveau marin et de la situation météorologique lors de l'évènement.
Guadeloupe	Terre-de-Bas	Inondations par choc mécanique des vagues	01/07/2024	02/07/2024		L'intensité anormale du phénomène est caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle, du niveau marin et de la situation météorologique lors de l'évènement.
Guadeloupe	Vieux-Fort	Inondations par choc mécanique des vagues	30/06/2024	02/07/2024		L'intensité anormale du phénomène est caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle, du niveau marin et de la situation météorologique lors de l'évènement.
Martinique	Anses-d'Arlet (Les)	Inondations par choc mécanique des vagues	01/07/2024	02/07/2024		L'intensité anormale du phénomène est caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle, du niveau marin et de la situation météorologique lors de l'évènement.

ANNEXE II
COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période demandée	Date de fin de la période demandée	Motivations de la décision
Ain	Ambérieu-en-Bugey	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Aisne	Saint-Gobain	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	26/12/2023	27/12/2023	Le phénomène est mal caractérisé : les désordres constatés n'ont pas été provoqués par un mouvement de terrain mais résultent de l'effondrement d'un ouvrage anthropique aux caractéristiques inadéquates.
Alpes-Maritimes	Berre-les-Alpes	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Cabris	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Cagnes-sur-Mer	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	19/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Escarène (L')	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Lieuche	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	19/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Mougins	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Nice	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	09/03/2024	10/03/2024	Le phénomène est mal caractérisé : les désordres constatés n'ont pas été provoqués par un mouvement de terrain mais résultent de l'effondrement d'un ouvrage anthropique aux caractéristiques inadéquates.
Alpes-Maritimes	Spéracèdes	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Vallauris	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Alpes-Maritimes	Villefranche-sur-Mer	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Ardèche	Grospierrès	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Ardèche	Montréal	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	20/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Ardèche	Saint-Michel-d'Aurance	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	19/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période demandée	Date de fin de la période demandée	Motivations de la décision
Ardèche	Savas	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	17/10/2024	21/10/2024	Le phénomène est mal caractérisé : les désordres constatés n'ont pas été provoqués par un mouvement de terrain mais par des inondations et des coulées de boue. La commune a déjà sollicité une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour ce phénomène et a été reconnue par l'arrêté n° INTE2428510A du 31.10.2024 publié au JO le 05.11.2024.
Ardèche	Vesseaux	Inondations et coulées de boue	07/10/2024	08/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Ardennes	Wasigny	Inondations et coulées de boue	10/10/2024	10/10/2024	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Allauch	Inondations et coulées de boue	04/09/2024	04/09/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Peypin	Inondations et coulées de boue	04/09/2024	04/09/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Calvados	Mathieu	Séismes	07/10/2024	07/10/2024	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est inférieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Calvados	Thue et Mue	Séismes	07/10/2024	07/10/2024	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est inférieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Haute-Corse	San-Martino-di-Lota	Inondations et coulées de boue	18/09/2024	18/09/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Bessey-lès-Cîteaux	Inondations et coulées de boue	07/10/2024	08/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Courlon	Inondations et coulées de boue	01/04/2024	01/04/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Courlon	Inondations et coulées de boue	24/08/2024	26/08/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Côte-d'Or	Tart-le-Bas	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	09/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Doubs	Accolans	Séismes	10/02/2024	11/02/2024	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est inférieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période demandée	Date de fin de la période demandée	Motivations de la décision
Doubs	Bondeval	Séismes	29/05/2023	29/05/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est inférieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Doubs	Devecey	Inondations et coulées de boue	02/10/2024	02/10/2024	Les données recueillies sur les cumuls de précipitations et le débit du cours d'eau lors de l'évènement ne mettent pas en évidence un phénomène d'inondation d'intensité anormale.
Doubs	Mandeure	Séismes	10/02/2024	11/02/2024	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est inférieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Doubs	Montbéliard	Séismes	29/05/2023	29/05/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est inférieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Doubs	Montécheroux	Séismes	29/05/2023	29/05/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est inférieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Gard	Boisset-et-Gaujac	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	27/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Gard	Grand-Combe (La)	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	16/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Hérault	Frontignan	Vents cycloniques	27/10/2024	27/10/2024	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un évènement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'évènement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie « tempête » obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Indre	Jeu-les-Bois	Inondations et coulées de boue	19/06/2024	22/06/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Isère	Rivière (La)	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	25/07/2024	25/07/2024	Des facteurs d'origine anthropique sont prédominants dans le déclenchement du mouvement de terrain : terrassements liés à l'exploitation d'une carrière.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période demandée	Date de fin de la période demandée	Motivations de la décision
Isère	Saint-Gervais	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	25/07/2024	26/07/2024	Des facteurs d'origine anthropique sont prédominants dans le déclenchement du mouvement de terrain : terrassements liés à l'exploitation d'une carrière.
Loir-et-Cher	Moisy	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	09/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Haute-Loire	Langeac	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Loiret	Venecy	Inondations et coulées de boue	09/10/2024	11/10/2024	Les données recueillies sur les cumuls de précipitations et le débit du cours d'eau lors de l'évènement ne mettent pas en évidence un phénomène d'inondation d'intensité anormale.
Pyrénées-Orientales	Perpignan	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	08/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Pyrénées-Orientales	Perpignan	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Savoie	Val-Cenis	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	12/02/2023	01/08/2024	Le phénomène est mal caractérisé : les désordres n'ont pas été provoqués par un mouvement de terrain.
Seine-et-Marne	Saint-Rémy-de-la-Vanne	Inondations et coulées de boue	08/10/2024	10/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Bois-d'Arcy	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	18/10/2024	Les données recueillies sur les cumuls de précipitations et le débit du cours d'eau lors de l'évènement ne mettent pas en évidence un phénomène d'inondation d'intensité anormale.
Yvelines	Buc	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les données recueillies sur les cumuls de précipitations et le débit du cours d'eau lors de l'évènement ne mettent pas en évidence un phénomène d'inondation d'intensité anormale.
Yvelines	Celle-Saint-Cloud (La)	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Chambourcy	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les données recueillies sur les cumuls de précipitations et le débit du cours d'eau lors de l'évènement ne mettent pas en évidence un phénomène d'inondation d'intensité anormale.
Yvelines	Chavenay	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Clayes-sous-Bois (Les)	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Conflans-Sainte-Honorine	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Croissy-sur-Seine	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période demandée	Date de fin de la période demandée	Motivations de la décision
Yvelines	Dampierre-en-Yvelines	Inondations et coulées de boue	05/04/2024	05/04/2024	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Élancourt	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Fontenay-le-Fleury	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Goussonville	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Juziers	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Lévis-Saint-Nom	Inondations et coulées de boue	04/04/2024	04/04/2024	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Louveciennes	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	19/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Mesnil-Saint-Denis (Le)	Inondations et coulées de boue	04/04/2024	04/04/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Mittainville	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Poissy	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Saint-Rémy-l'Honoré	Inondations et coulées de boue	04/04/2024	04/04/2024	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Toussus-le-Noble	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Triel-sur-Seine	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Villennes-sur-Seine	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Yvelines	Voisins-le-Bretonneux	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	18/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Var	Hyères	Séismes	14/09/2024	14/09/2024	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est inférieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période demandée	Date de fin de la période demandée	Motivations de la décision
Var	Martre (La)	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	27/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Var	Motte (La)	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	09/03/2024	10/03/2024	Le phénomène est mal caractérisé : les désordres constatés n'ont pas été provoqués par un mouvement de terrain mais résultent de l'effondrement d'un ouvrage anthropique aux caractéristiques inadéquates.
Var	Rayol-Canadel-sur-Mer	Inondations et coulées de boue	25/10/2024	27/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Var	Saint-Tropez	Inondations et coulées de boue	26/10/2024	26/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Essonne	Janvry	Inondations et coulées de boue	16/10/2024	19/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Val-d'Oise	Soisy-sous-Montmorency	Inondations et coulées de boue	17/10/2024	17/10/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Guadeloupe	Capesterre-Belle-Eau	Inondations et coulées de boue	02/10/2023	03/10/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Guadeloupe	Saint-François	Inondations et coulées de boue	26/09/2024	27/09/2024	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Martinique	Marin (Le)	Inondations et coulées de boue	01/07/2024	02/07/2024	Les cumuls de précipitations et le débit de pointe du cours d'eau lors de l'évènement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.